



Chères et chers congressistes,

L'intervention du syndicat Construction et Bois Aquitaine Nord portera sur le pouvoir d'achat.

En effet, nous constatons que la crise profite une fois de plus au plus riche dont je vous expose quelques exemples :

En 2021, selon le cabinet « Henderson », il a été distribué dans le monde, 1470 milliards d'euros de dividende.

Ces dividendes ont augmenté de plus de 16% par rapport à 2020 et de 3,2% par rapport au précédent record de 2019.

90% des entreprises dans le monde ont maintenus ou augmentés leurs dividendes.

De mars à octobre 2021, selon « Oxfam », la fortune des milliardaires français a augmenté de 236 milliards d'euros en 7 mois, après avoir augmenté de 231 milliards d'euros en 10 ans soit entre 2009 et 2019.

Sur les 10 dernières années, la fortune des familles les plus riches de France a été multipliée par 6,5.

En 2021, le CAC 40 a augmenté de 31,85% sur un an.

Et, en même temps, selon le « secours catholique » entre 5 et 7 millions de français ont eu recours à l'aide alimentaire en 2020 sur fond de COVID.

Les grands perdants des négociations sur la reconnaissance de leur travail concernent les 5 millions de salariés, travailleurs de deuxième ligne, où plusieurs métiers sont dans notre champ.

Ces travailleurs sont tous dans la mauvaise case, ainsi leur rémunération est inférieure de 30% à la moyenne. La part des bas salaires y est 1,5 fois plus élevée dans le secteur privé et les femmes sont surreprésentées dans les métiers les moins payés.

En ce qui concerne les conditions d'emploi, la part des CDD et l'intérim y est plus forte que la moyenne et le sentiment d'insécurité professionnelle y est plus élevé. Ils sont aussi exposés à des conditions de travail plus difficiles et une accidentologie plus forte (le BTP en particulier).

En 2020 les négos dans les branches concernées par les travailleurs de deuxième ligne s'est globalement située au même niveau que dans les autres branches.

En 2021, les revalorisations des salaires minima de branche concernées ont, pour la plupart, été rattrapées par les revalorisations du SMIC le 1^{er} octobre 2021 et le 1^{er} janvier 2022.

Le rapport sur la mission d'accompagnement des partenaires sociaux dans la démarche de reconnaissance des travailleurs de deuxième ligne publié le 19 décembre 2021, est resté lettre morte.

Dans nos secteurs d'activité certaines branches ont fait l'impasse sur les NAO en 2020.

Alors que les patrons du bâtiment prévoyaient la destruction de 120 000 emplois, à contrario, ils ont recruté plus de 70 000 salariés sur la même période.

Concernant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat exonérée d'impôts, de cotisations et de contributions sociales, il est malheureusement force de constater qu'une majorité employeurs n'ont pas saisi l'opportunité pour valoriser leurs salariés.

Tout cela, avec une inflation de 2,8% en 2021 qui est montée à 3,6% en février 2022 sur 12 mois glissant. Il est quand même prévu à plus de 4% en 2022. Nos branches sont de plus en plus frileuses.

Parmi les 18 branches de notre fédération, voici quelques exemples significatifs de l'augmentation des salaires dans notre région :

Pour les TP, une DU à 2,4% en moyenne pour 2022

Pour le bâtiment, 1,5% pour 2 ans (2020 et 2021)

Pour le négoce des matériaux, 1,1% en 2021

Pour les industries du bois, 2,1% en 2021

Les ESH, entre 0,5% et 0,9% en 2021

L'ameublement, 2,2% en 2021

La pandémie a mis à jour une nouvelle forme de fatigue psychologique qui s'ajoute à la fatigue physique.

Pour le Syndicat Construction et Bois Aquitaine Nord, il faut que la reconnaissance du travail soit une réalité et non le seul travail effectif. On demande trop aux travailleurs de donner l'impossible au lieu de prendre en compte le temps au travail en fonction de l'âge et des caractéristiques individuelles des travailleurs. Il

faut amener les employeurs à définir les tâches à accomplir et non fixer des objectifs.

Et surtout reconnaître le travail à sa juste valeur, avoir des salaires décents, une reconnaissance de l'usure au travail au lieu d'une réparation qui donne bonne conscience aux employeurs.

Merci de votre écoute et bon congrès

